

Compte rendu commission ALSH du 17 avril 2024

PARTICIPANTS

Représentants de la Mairie :

- * M. BOUVIER Fabian (Directeur Service Education)
- *Mme HOREL Nadège (Référente Enfance et de la Vie Scolaire)
- *M. DREYER Nolan (agent coordinateur de la maternelle/ jardin des loisirs)
- *M. LE SOLLEU Mathias (agent coordinatrice de l'élémentaire / mille loisirs)
- *Mme PASQUET Nathalie (Maire adjointe en charge du Sport, de la jeunesse et des loisirs)

Représentants des parents :

- *Mme LUZI Stéphanie
- *M. OUTRE LACLEF Sébastien

Mercredi 27 mars de 16h30 à 18h30, M. OUTRE LACLEF et Mme LUZI étaient présents à l'ALSH pour récolter les questions des parents dont les enfants côtoient l'ALSH « le jardin des loisirs et des Mille loisirs ».

Ci-dessous les questions et les réponses :

1) Nous avons rencontré des difficultés pour inscrire notre enfant dès le retour de vacances (la Toussaint) car le Centre de loisirs affichait « complet » sur le site. Que pouvez-vous faire pour y remédier ?

Ce que nous proposons pour la rentrée prochaine et qui a été validé en BM (4 propositions) :

- Ne plus autoriser de non Grégoriens (c'est une mesure déjà appliquée)
- Bloquer les réservations des mercredis par période afin d'éviter l'inscription à l'année
- Différencier les réservations des mercredis et vacances scolaires
- En cas de récurrence d'absences injustifiées, une pénalité sera appliquée

Le nouveau règlement sera diffusé prochainement sur le site de la ville ainsi qu'aux familles via le portail famille

2) Comment pourrions-nous avoir des retours plus détaillés de la journée de notre enfant pour savoir comment cela s'est passée ?

S'il y a des informations importantes à transmettre sur l'enfant celles-ci seront communiquées au moment du départ. En cas de problèmes survenus dans la journée (blessures, malades...) les parents sont aussitôt prévenus.

Pour ceux qui souhaitent avoir plus d'informations sur le repas, la sieste... Nous invitons les parents à se renseigner auprès de l'animateur qui est d'accueil.

3) Comment s'est passé la cession de Multisport afin de savoir si c'est utile de réinscrire l'enfant l'année prochaine ? « Un bilan en milieu d'année ou en fin d'année est-il envisageable ? »

Se rapprocher de Thibaut LEPERCHOIS ou de Antoine SAUVEE qui gèrent les séances de multisports

4) Les sorties proposées pendant les vacances sont super pour les enfants. Malheureusement il est difficile de pouvoir s'inscrire ; les places partent très rapidement dès le lundi matin (à moins d'appeler à 8h00)

Il s'agit d'un double problème lorsque dans la fratrie l'un peut y aller et pas l'autre par faute de place ? Comment faire ?

Est-ce qui est possible de mettre en place un système plus équitable comme un tirage au sort ?»

Les inscriptions pour les sorties/ stages (possibles sur place ou bien par téléphone) des mercredis se font le mercredi précédent. Pour les petites vacances scolaires les inscriptions sont le lundi des vacances de la semaine concernée par le stage/sortie.

Pour les grandes vacances cette année 2 mercredis en juin seront consacrés aux inscriptions des stages et des sorties. Les enfants auront le choix entre 3 stages/sorties par mois, les autres demandes seront mises sur listes d'attentes afin de pouvoir répondre aux mieux à toutes les familles.

Pas de tirage au sort. C'est au contraire pas du tout équitable puisqu'un enfant peut être tiré 4 fois au sort de suite et un autre zéro fois. De plus cela ne va pas dans le sens puisque vous évoquer les fratries. Quid de cela si un est tiré au sort et pas l'autre.

5) A ma connaissance, il semble que je ne puisse pas inscrire mon enfant de 2 ans durant les grandes vacances d'été alors qu'il va rentrer en petite section en Septembre 2024, est-ce vrai ? Pourquoi ?

Cela pose d'autant plus problème que la crèche ne le gardera pas car il va rentrer à l'école
C'est une directive de jeunesse et sport qui interdit qu'un enfant de moins de 3 ans qui ne fréquente pas l'école puisse être accueilli à l'ALSH. En effet l'accueil des enfants non scolarisés n'est pas possible, considérant que les conditions d'accueil proposées en accueil de loisirs ne permettent pas toujours de prendre en compte la spécificité des besoins du très jeune enfant.

6) Est-ce qu'il est prévu des travaux de réparation sur le portillon d'accès au centre de loisirs des Maternelles ?

En effet à cause de la boue, cela rend le sol très glissant

Oui c'est prévu, il sera changé lors des travaux de réaménagement de la cour des maternelles.

7) Est-il possible de proposer d'avantage d'activités artistiques et plus diversifiées aux enfants (musique, dessin ludique ...) ?

Sur le programme d'activité tous les mercredis ou bien chaque jour (vacances) nous proposons aux enfants des activités variées : manuelles, expressions, sportives... pour que chacun puisse s'y retrouver.

Quand nous souhaitons mettre en place une activité bien spécifique nous faisons appel à des intervenants extérieurs sous forme de stage (percussion, art-plastiques...)

Autres points abordés :

*Pour l'année scolaire 2024-2025, nous resolliciterons les parents pour participer aux commissions ALSH.

Le but de cette entrevue est de répondre à des questions ou problématiques rencontrées par les familles, de même c'est l'occasion pour nous de pouvoir revenir sur des éléments de notre fonctionnement ou alors vous présenter nos projets futurs.

*Une adresse mail pour les parents représentants sera créée afin de centraliser les demandes et interrogations des familles.

La prochaine commission aura lieu courant le mois de novembre.